

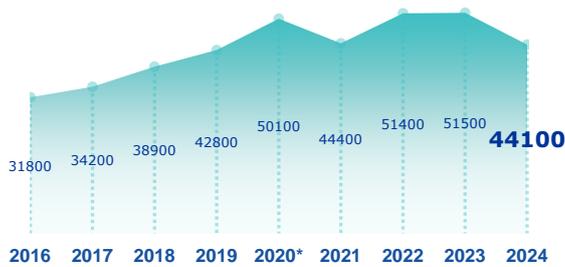
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 7 300



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs

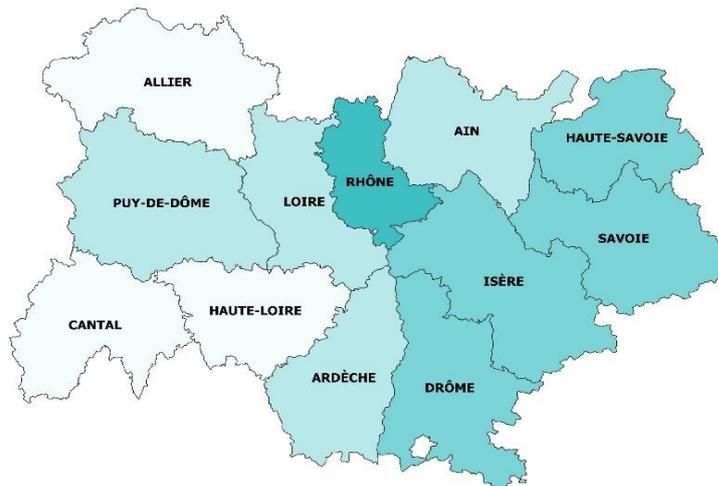


des établissements envisagent de recruter

Répartition par département

Nb projets 2024

- < 12 500
- De 12 500 à 25 000
- De 25 000 à 50 000
- > 50 000



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

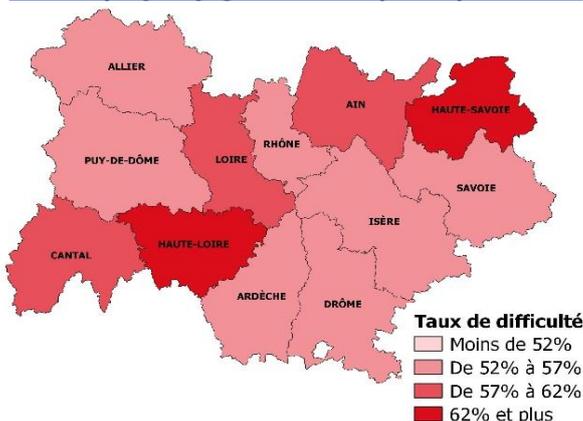


Répartition par secteur d'activité



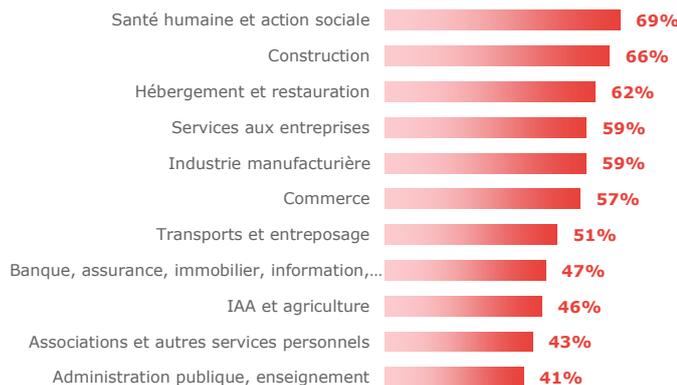
Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité

Département de l'Isère



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2024	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Conducteurs de transport en commun sur route	360	340	96%	88%	5%
Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique	270	230	85%	65%	0%
Ouvriers polyvalents d'entretien du bâtiment	550	460	84%	73%	8%
Infirmiers et sages-femmes	400	330	83%	82%	6%
Coiffeurs, esthéticiens	360	290	82%	73%	0%
Formateurs	480	390	81%	71%	8%
Conducteurs de véhicules légers	380	310	81%	75%	1%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	860	700	81%	80%	12%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	370	290	80%	71%	1%
Agents de sécurité et de surveillance	280	220	79%	61%	44%

Lecture: Conducteurs de transport en commun sur route est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 96% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 88% au niveau régional. Par ailleurs, 5% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2023, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 206 800 ont été interrogés cette année.

Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU,
 Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation
 France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation,
 Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : stat.ara@francetravail.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr